

ASSOCIATION RIGPA EUROPE

L'Engayresque
34650 ROQUEREDONDE

* _ * _ * _ * _ *

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice du 01.01.2024 au 31.12.2024

AEC Commissariats
Cocerto Audit
10 impasse Thalès - CS 70644
ZA Les Petites Bazinières
85016 La Roche sur Yon Cedex
02 51 37 44 17
larochesuryon@cocerto.fr

SOMMAIRE

I - RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

II – COMPTES ANNUELS AU 31.12.2024

I - RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux membres de l'association RIGPA EUROPE,

1) OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale en date du 14 décembre 2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association RIGPA EUROPE relatifs à l'exercice clos le 31.12.2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2) FONDEMENT DE L'OPINION

2.1) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3) JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4) VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

5) RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE COMITE DE DIRECTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6) RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Roche sur Yon
Le 26 janvier 2026

AEC Commissariats – Cocerto Audit

Représentée par Frédéric CHEVALIER

*Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique*



II – COMPTES ANNUELS AU 31.12.2024

ASSOCIATION BILAN ACTIF

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			01/01/2023 au 31/12/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	561 064	204 073	356 991	364 428
Constructions	14 796 725	8 640 334	6 156 391	6 597 504
Installations techn., matériel et outil. ind.	2 633 974	2 151 874	482 100	538 179
Autres	492 969	249 098	243 871	260 329
Immobilisations corporelles en cours	1 019		1 019	54 198
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	194 221		194 221	194 221
Autres titres immobilisés	28 270		28 270	27 736
Prêts				
Autres	622		622	622
TOTAL (I)	18 708 864	11 245 379	7 463 486	8 037 216
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	384 301		384 301	525 689
Valeurs mobilières de placement	81 187		81 187	120 199
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	168 543		168 543	139 616
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	634 031		634 031	785 505
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	19 342 895	11 245 379	8 097 517	8 822 721

ASSOCIATION BILAN PASSIF

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	15 572 615	15 572 615
Autres		
Report à nouveau	-7 178 218	-6 602 512
Excédent ou déficit de l'exercice	-624 751	-575 706
<i>Situation nette (sous total)</i>	7 769 647	8 394 398
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	16 858	25 106
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	7 786 505	8 419 504
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	39 193	36 924
TOTAL (II)	39 193	36 924
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	248 320	272 012
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 914	23 425
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	6 583	5 866
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		64 990
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	271 818	366 293
Ecarts de conversion passif		
(V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	8 097 517	8 822 721

ASSOC. BILAN PASSIF AP AFF.

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF (après répartition)	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
<i>Situation nette (sous total)</i>		
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	7 786 505	8 419 504
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)	39 193	36 924
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	271 818	366 293
Ecart de conversion passif		
(V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	8 097 517	8 822 721

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	110 758	82 699	28 059	33,93
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amorts, dépr., prov. et transf. charges	44 172	45 822	-1 650	-3,60
Utilisations des fonds dédiés	20 943	42 972	-22 028	-51,26
Autres produits	10 739	15 917	-5 178	-32,53
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	186 611	187 410	-798	-0,43
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises et autres achats	78	17	62	372,17
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	77 957	44 237	33 720	76,23
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	27 686	27 100	586	2,16
Salaires et traitements	37 815	34 964	2 851	8,15
Charges sociales	10 004	11 087	-1 083	-9,77
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	541 375	528 097	13 277	2,51
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	23 213	13 888	9 325	67,14
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	718 128	659 390	58 739	8,91
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-531 517	-471 980	-59 537	-12,61
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	3 066	2 710	356	13,15
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	3 066	2 710	356	13,15
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées	243	272	-29	-10,81
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	243	272	-29	-10,81
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 824	2 438	386	15,82
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-528 693	-469 542	-59 151	-12,60

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion		58 894	-58 894	-100,00
Sur opérations en capital		58 668	-58 668	-100,00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	8 248	9 681	-1 433	-14,80
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	8 248	127 242	-118 994	-93,52
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion		58 894	-58 894	-100,00
Sur opérations en capital	100 435	166 650	-66 215	-39,73
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	100 435	225 544	-125 109	-55,47
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-92 187	-98 302	6 115	6,22
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 871	7 862	-3 991	-50,76
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	197 926	317 362	-119 436	-37,63
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	822 677	893 067	-70 391	-7,88
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-624 751	-575 706	-49 045	-8,52

ANNEXES DES COMPTES

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXES DES COMPTES

ANNEXE ASSO NOUVELLE CHARTE AC

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION	O		
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	O		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF			
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	O		
<i>Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	O		
TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES ÉTRANGERS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS			
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
ANNEXE COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRE	O		

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts à l'Article 2 : "L'association a pour objet :

- de créer les conditions propices à la connaissance, la préservation et la pratique des traditions tibétaines et, notamment, des sciences traditionnelles tournées vers la compréhension de l'esprit;
- de mettre en oeuvre tous moyens pour relier la sagesse traditionnelle tibétaine à la culture et aux connaissances scientifiques, artistiques et religieuses du monde occidental;
- de créer et gérer un ou plusieurs centres d'étude, de rencontres et d'hébergement, et notamment le centre dénommé "Lérab Ling", et d'acquérir et/ou céder des biens meubles et immeubles à cet effet."

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Les missions de RIGPA EUROPE consiste à :

- entretenir les terres et les bâtiments du centre de Lérab Ling
- préserver la sagesse et l'art traditionnelle tibétaine
- soutenir le centre d'étude de Lérab Ling

Les moyens mis en oeuvre :

Afin de préserver la sagesse traditionnelle tibétaine et soutenir le centre d'étude le Lerab Ling :

- Pret à usage à la Congrégation pour la terre et les bâtiments.
- Réhabilitation de constructions pour la Congrégation ou La source

Préservation de l'art traditionnel tibétain :

- Décoration sacrée - dharmakaya, guru lhakhang

Pour relier la sagesse traditionnelle tibétaine au monde occidental actuel :

Centre d'accueil : visites toutes les semaines, journée portes ouvertes et journée patrimoine

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 8 097 516,55 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -624 750,64 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	20 et 50 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 ans à 20 ans
- Installations techniques	10 ans à 20 ans
- Matériels et outillages industriels	5 ans à 10 ans
- Matériels et outillages	3 ans à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE ASSO NOUVELLE CHARTE AC

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL			
CORPORELLES	Terrains			561 064			
	Constructions	Sur sol propre		13 970 247		8 961	
		Sur sol d'autrui					
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.		817 517				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			2 622 646		11 328	
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers					
		Matériel de transport		45 316			
		Matériel de bureau & mobilier informatique		387 091			
Emballages récupérables & divers			60 562		1 812		
Immobilisations corporelles en cours			54 198		423 143		
Avances et acomptes							
TOTAL				18 518 642		445 243	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations			194 221			
	Autres titres immobilisés			27 736		534	
	Prêts et autres immobilisations financières			622		2 280	
TOTAL				222 579		2 813	
TOTAL GENERAL				18 741 220		448 057	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévellop.			TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles			TOTAL			
CORPORELLES	Terrains					561 064	
	Constructions	Sur sol propre				13 979 207	
		Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons				817 517		
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					2 633 974	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers					
		Matériel de transport				45 316	
		Mat. bureau, inform., mobilier				387 091	
Emb. récupérables & divers				1 812	60 562		
Immobilisations corporelles en cours				476 321	1 019		
Avances et acomptes							
TOTAL				478 133	18 485 752		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations					194 221	
	Autres titres immobilisés					28 270	
	Prêts & autres immob. financières				2 280	622	
TOTAL				2 280	223 113		
TOTAL GENERAL				480 413	18 708 864		

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ANNEXE ASSO NOUVELLE CHARTE AC

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains	196 636	7 437		204 073
Constructions	7 654 236	418 042		8 072 278
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.	536 024	32 031		568 055
Inst. techniques matériel et outil. industriels	2 084 468	67 406		2 151 874
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport	45 316			45 316
Mat. bureau et informatiq., mob.	187 307	10 401		197 708
Emballages récupérables divers	17	6 057		6 074
TOTAL	10 704 004	541 375		11 245 379
TOTAL GENERAL	10 704 004	541 375		11 245 379

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE ASSO NOUVELLE CHARTE AC

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

ANNEXE ASSO NOUVELLE CHARTE AC

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	622		622
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	364 031	364 031	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	20 270	20 270	
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		384 922	384 301	622
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

ANNEXE ASSO NOUVELLE CHARTE AC

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	15 572 615,43				15 572 615,43
Report à nouveau	-6 602 512,11	-575 705,53			-7 178 217,64
Excédent ou déficit de l'exercice	-575 705,53		575 705,53	624 750,64	-624 750,64
Subventions d'investissement	25 106,22			8 248,11	16 858,11
TOTAUX	8 419 504,01	-575 705,53	575 705,53	632 998,75	7 786 505,26

ANNEXE ASSO NOUVELLE CHARTE AC

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Les dons reçus sont destinés à la prévention et l'entretien du site ainsi qu'à la réalisation de prières, la décoration du temple, la rénovation de Stupa.

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Fonds gestion de la forêt		12 600,00	39,00			12 561,00	
Fonds nouveau Gonkhang	2 477,00					2 477,00	
Fonds décoration du temple	34 446,50	10 613,00	20 904,03			24 155,47	
TOTAL	36 923,50	23 213,00	20 943,03			39 193,47	

ANNEXE ASSO NOUVELLE CHARTE AC

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	248 320	23 721	95 186	129 414
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	16 914	16 914		
Personnel & comptes rattachés	461	461		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	2 251	2 251		
Etat & Impôts sur les bénéfices	3 871	3 871		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	271 818	47 219	95 186	129 414

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE ASSO NOUVELLE CHARTE AC

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 899
Dettes fiscales et sociales	585
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	15 484

ANNEXE ASSO NOUVELLE CHARTE AC

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ENGAGEMENTS DONNÉS

- Nantissement parts B du crédit coopératif : 28 320€
- Caution auprès crédit coopératif - La Source (capital restant dû au 31/12/2024) : 180 455€

ANNEXE ASSO NOUVELLE CHARTE AC

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

ANNEXE ASSO NOUVELLE CHARTE AC

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

LES EFFECTIFS

L'association compte 4 salariés, mais cela n'équivaut qu'à 1.4 ETP (contre 1.3 ETP en N-1).

ANNEXE ASSO NOUVELLE CHARTE AC

ASSOC RIGPA EUROPE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Information sur les filiales et participations :

- L'association RIGPA EUROPE détient 97.85% de la SARL La Source.

- Informations financières de la SARL La Source :

- Capital : 194 490€
- Réserves et report à nouveau : 208 152€
- Capitaux Propres : 406 957€
- Valeur brute des titres : 194 221€
- Chiffre d'affaires : 1 835 717€
- Résultat : 315€
- Avances : 353 955€
- Caution : 180 455€